

Image not found or type unknown



SUCCESSION VENTE NON CONFORME

Par **MICHELEFILOUX**, le **09/11/2009** à **16:03**

Bonjour,

A t ton le droit de vendre un bien en faisant jouer la loi sur les 2/3 en indivisaires, sans prévenir le dernier indivisaire ? Que faire si le compromis de vente est déjà signé ? Merci pour votre réponse.

Par **JURISNOTAIRE**, le **22/11/2009** à **12:16**

Bonjour, Michelefiloux.

Cedric 75 n'est qu'un recruteur de site, dont j'ai purgé le message.

Je vous invite à regarder dans les dossiers que j'ai traités : "Partage d'une succession petits-enfants/grands-parents".

Revenez vers moi en tant que de besoin.